L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 1641 Tchoupitoulas, entre les rues Peeyfarré et Calliope.

Henry Camors vs William Gershow.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 72 334—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 20 avril 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, situé dans cette ville, dans l'ilot borné par les rues Tchoupitoulas, Annunciation, Calliope (autrefois Louise) et Peeyfarré désigné comme lot No quatre sur un plan fait par E. Gottschalk, architecte, le vingt cinquième jour d'avril 1856, déposé en l'étude de Selim Magner, notaire en cette ville, comme plan No 8 pt, lequel lot mesure quinze pieds, trois pouces de face à la rue Tchoupitoulas, la même largeur dans le fond, et mesure seize pieds, dix pouces de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, avec l'usage d'une allée en commun avec d'autres lots, laquelle allée s'ouvre sur la rue Calliope (autrefois Louise) et mesure trois pieds sept pouces de largeur jusqu'au fond du lot No quinze, et de là quatre pieds, quatre pouces de largeur jusqu'au fond du lot No huit d'après ledit plan.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles J. Théard, avocat pour le plaignant.
17 mars 17 24 31—av 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur des Septième et Premier Districts.

Henry Hemel vs Mme Delia Carlisle.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 71,639.—En vertu d'un writ de fieri facias et d'un alias writ de fieri facias, les deux à moi adressés par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville le JEUDI, 6 avril 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre dans l'ilot borné par les rues Dante, Sycamore, Cambronne et Mobile ladite portion de terre étant une portion du lot Numéro neuf, faisant face à la rue Dante, à commencer à cent soixante deux pieds de l'encoignure des rues Dante et Sycamore et allant vers la rue Mobile, ayant trente six pieds de face sur cent cinquante pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Gayoso, Dupré, Gravier et Perdido. Ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Gayoso sur une profondeur de cent quinze pieds quatre lignes entre lignes parallèles. (Acquis d'après acte enregistré dans C O Bk 180, f.l 441).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Rufus E Foster, avocat pour le plaignant.
3 mars—3 4 10 17 24 31—av 6

THE

MONONGAHELA RIVER

CONSOLIDATED

COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU, Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées.
Le Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.
Remorquage à des Prix Modiques.
Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Race. Phone 965. A Alger, au Dry Dock, Phone 38.
Bureau en Ville:

Rue Carondelet 315,

PHONE 576.

18sept—10m—dim, mer ven

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

EXCELLENTS PLACEMENTS.

Une Splendide Occasion

S'offre aux capitalistes de faire un placement très rémunérateur par le

"WESTMINSTER HEIGHTS CO.", "BOROUGH PARK CO." et "[illegible] CO."

177 Broadway, New York City, et avenue J. et Nostrand, Brooklyn

S'adresser à

GALLIER J. CAPDEVIELLE,

SOUS-AGENT,

781 RUE GRAVIER,

NOUVELLE-ORLEANS, LNE

7 fév

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente aux risques et dépens du précédent acquéreur, qui a failli de se conformer avec l'adjudication faite à lui dans cette affaire le 20 mai 1899, d'une grande propriété de résidence améliorée et de valeur du Premier District, faisant face au Cercle Tivoli

Dans l'ilot borné par les rues St Charles, Carondelet, Calliope et Delord et le Cercle Tivoli.

La propriété portant le No municipal 1011 avenue St Charles

Alden McLelland vs James B. Beeser, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 67,426—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, JEUDI, le 20 avril 1905 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Une certaine portion irrégulière de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances de cela, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilot compris entre le Cercle Tivoli, les rues St-Charles, Delord, Calliope et Carondelet, mesurant quatre vingt deux pieds dix pouces et quatre lignes de face au Cercle Tivoli, cent pieds trois pouces et quatre lignes sur la ligne du fond, cent dix pieds sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St Charles, et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Delord, le tout comme désigné sur un croquis annexé à un acte de vente de la susdite propriété, par Mme Lydia Knight, veuve de David G. Wire, sr, passé pardevant Jos. D. Taylor, notaire public, le 8me jour de mai A.D. 1884, à Mme Marie Buel, femme de Edward T. Manning, étant la même propriété que Joseph D. Taylor a acquise à une vente publique faite par Victor Maubor let, shérif civil de la paroisse d'Orléans, le 18me jour d'octobre 1894, sous et en vertu d'un writ de fieri facias, issué dans le procès intitulé Germania Savings Bank vs Mme Marie Buel, femme de Edward T. Manning, No 39,338, du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —; le tout d'après l'acte du shérif daté le 15 octobre 1894, enregistré au bureau des aliénations dans cette ville, dans le livre 153, folio 741 et aussi enregistré au le bureau du greffier de ladite cour, dans le livre des actes 8, folio 2851.

Acquis par le défendant dudit Joseph D. Taylor par achat, d'après un acte passé pardevant C. G. Kohentisch, notaire public, daté le 15 octobre 1894 (bureau des aliénations, livre 152, fol. 720).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Harry H. Hall, avocat pour le plaignant.
17 mars—17 24 31—av 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Premier District.

J. Vic. Leclerc vs Theodor Mayer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 75,533—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 avril 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilot No 26, borné par les rues Commune, D'Hémécourt, Union, Cortez et Télémachus, désigné comme lot No 9 sur un plan dressé par L. Reizenstein, daté le 16 mars 1868, déposé en l'étude de Edward Barnett, ancien notaire, et mesurant, d'après ledit plan, trente quatre pieds six pouces et six lignes de face à la rue Télémachus sur cent trente huit pieds six pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Robert J. Maloney, avocat pour le plaignant.
17 mars—17 24 31—avril 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Premier District

Portant le No municipal 635 rue Lopez, entre les rues Commune et Gravier.

Eureka Homestead Society vs George T. Gernon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 75,561—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 avril 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilot désigné par le No municipal 644, borné par les rues Commune, Gravier, Lopez et Rendon, ledit lot est désigné par le No 21 sur un plan fait par Castaing et Cellos, architectes, daté le 20 mars 1866 et déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, ancien notaire en cette ville, et ledit lot mesure, en mesure américaine, trente pieds onze pouces de face à la rue Lopez sur cent cinquante-six pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

McCloskey & Benedict, avocats pour le plaignant.
17 mars—17 24 31—avril 7 14 20

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Sabine Brookman

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 75,394—Division A—Attendu que William G. Brookman a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Sabine Brookman, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Zengel, Thomas & Suthon, avocats.
13 mars—13 16 31

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe.

Plus de $71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.

Pertes par l'incendie de Chicago en 1871 ... $3,239,091	Pertes par l'incendie de Boston en 1872 ... $1,429,729

Bureaux dans le bâtisse de la Compagnie, coin des rues Carondelet et Commune

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS

GUSTAF R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE, J. M. SORIA
CLARENCE F. LOW Secrétaire-Résident, J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.
THOS. H. ANDERSON, Député Assistant-Secrétaire.

10avril—1an—JeuDimMar

INCORPOREE EN 1855.

Pertes payées au comptant, sans escompte, aussitôt ajustées.

SUCCURSALE DE LA

COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 339, vieux No 68 rue Royal.

Capital	$ 500,00 00
Actif	1,148,994 63
Surplus net	310,910 65

CHARLES JANVIER, Président. R. E. CRAIG, Vice-Président.
FERGUS G. LEE, Secrétaire.
CHAS D. FOUCHER, Gérant.

Pertes payées depuis l'organisation ... $4,612,509 77

6 jan—1an

VENTES A L'ENCAN

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

VEUVE JAS G. BREE ET AL vs WM BERNARD ET AL.

No 74,714—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur, bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, 18 AVRIL 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 9 mars 1905 et signé le 15 mars 1905 par l'Hon. Fred D King, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Le beau et exceptionnellement bien situé magasin en briques à quatre étages, Nos 445 et 447 rue St Charles entre les rues Perdido et Poydras et plus loin décrit comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ilot 221, borné par les rues St-Charles, Carondelet, Perdido et Poydras et désigné par le No 7 et mesurant 25 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue St Charles, sur 160 pieds de profondeur. Près de la rue du Canal, dans le cœur du centre des affaires, à proximité des banques, hôtels, théâtres, bureaux et bâtisses publiques, et continuellement augmentant en valeur.

2° Les bâtisses en briques connues comme les Nos 1025 rue Perdido et 250-252-254-256-258-260 rue Sud Rampart, et plus loin décrites comme un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilot No 269, borné par les rues Perdido, Rampart (autrefois Cirque), Gravier et Dryades (autrefois Philippa), lequel lot mesure 32 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Perdido sur 117 pieds 5 pouces 2 lignes de profondeur et façade à la rue Sud Rampart, 117 pieds 4 pouces 5 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant de la propriété de feu Erasmus Logenstet, et 32 pieds 8 pouces 4 lignes de largeur sur la ligne du fond le séparant de la propriété du dit feu Logenste

La propriété a près d'une moitié de la façade de l'ilot sur la rue Sud Rampart, dans un voisinage s'améliorant rapidement, près du "Union Depot", du marché Poydras et dans le cœur du district des détaillants dans cette section de la ville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un ou en un et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisée en paiements égaux représentés par des billets des acquéreurs portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement, payable au porteur et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police ou les polices au porteur des billets, l'acte de vente devant contenir les clauses de non-aliénation et vente sans estimation et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets, et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente, les acquéreurs devant assumer le paiement en plus et au-dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1905 et devant déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix de la vente au moment de l'adjudication et de n'avoir droit aux loyers seulement à partir de la date de l'acte de vente. Les actes de vente pardevant Moloney C. Benoit notaire, aux frais des acquéreurs.

Charles F. Claiborne, Charles T. Soniat, Edgar Grima, Meyer S. Dreifus, et cosdts.
16 mars—16 19 26—avril 2 9 16 18

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

PROPRIETE DE RESIDENCE, Connue comme "GOEBEL'S ROW,"

RUE BIENVILLE, coin Dupré, ilot des rues Conti et White.

A l'Encan, à la Bourse, 311 rue Baronne. MARDI le 4 avril 1905.

SOUS et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District Division D, dossier No 72 878, dans l'affaire intitulée Gustave Fitzner vs Frank A. Neuillet ledit ordre daté et signé le 28 février 1905, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, MARDI, le 4 avril 1905, la propriété dont ce suivante:

Sept certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages le dessus y appartenant ou en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Bienville, Dupré, Conti et White, désignés comme lots numéros dix à seize inclusivement sur un plan fait par Pilié, daté le 12 mai 1895, annexé à un acte d'hypothèque pardevant F. Zengel, notaire, le 18 novembre 1898 par E. J. Goebel et H. L. Loomis Jr, et accordant que les dits lots mesurent en mesure américaine, comme suit, à savoir: Lots Nos 10, 11 et 12, chacun 22' de face à la rue Dupré sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 141' 9" 2"', les trois lots contigus l'un à l'autre, lot numéro dix étant le plus près de la rue Bienville, et à une distance de là de 102' 4" 7"'. Les numéros treize, quatorze, quinze et seize sont adjacents l'un à l'autre et mesurent comme suit: Le numéro treize forme l'encoignure des rues Bienville et Dupré, et a 31' 6" de face à Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles et face à la rue Dupré de 102' 4" 7"'; lot numéro quatorze a 31' 6" 1"' de face à la rue Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 102' 4" 7"'; lot numéro quinze a 31' 6" de face à la rue Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 102' 4" 7"', et lot numéro seize a 31' 6" 1"' de face à la rue Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 102' 4" 7"'. Les améliorations consistent en une rangée de dix résidences connues comme Nos 2831 33-35-37 rue Bienville, Nos 306 10 rue Dupré, et les Nos 1 à 10 Rangée Goebel.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en paiements différés en montants égaux, devant être payés en un et deux ans de la date d'adjudication, avec intérêt à dessus au taux de 7 0/0 par an, jusqu'au paiement, et le dit paiement différé devant être garanti par lieu de vendeur et privilège sur la propriété vendue, comme il est pleinement décrit et lesdits paiements représentés par deux billets en montants égaux tirés sur l'ordre de et signés et endossés par l'acquéreur ou acquéreurs, et assurés par sécurité contenue en clauses usuelles de sécurité, toutes les taxes dues et exigibles de l'année 1905 devant être assumées par l'acquéreur ou acquéreurs en plus de son enchère, ensemble avec un dépôt comptant de 10 0/0 du prix de l'adjudication par l'acquéreur ou les acquéreurs, au moment de l'adjudication. L'acte ou les actes de vente devant être passés pardevant William Kenneday, Esq., Notaire, aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs.

J. L. ONORATO
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, No 308 rue Baronne.

BERNARD BRUENN, Esq., EDGAR M. CAHN, Esq., } Receveurs et liquidateurs.
W. S. PARKERSON, Esq., E. A. PARSONS, Esq. } Avocats.
3 mars—3 4 5 12 19 26—avril 2 4

ANNONCE JUDICIAIRE—Deux Beaux lots sur l'avenue Napoléon, ilot des rues Coliseum, Chestnut et Berlin, à l'Enchère Publique à la Bourse, 311 rue Baronne, MARDI, le 28 mars 1905.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de John F Aiken, interdit, Dossier No 69,618, Division E, ledit ordre daté et signé le 13 février 1905, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 28 mars 1905, à midi, la propriété foncière ci-dessous—

Un certain morceau ou portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilot borné par l'avenue Napoléon, les rues Berlin, Chestnut et Coliseum, mesurant 64' face à l'avenue Napoléon sur 116' de profondeur entre lignes parallèles et faisant partie des plusieurs lots numéros deux, trois et quatre sur un plan fait par L. H. Pilié, voyer, le 31 mars 1886, déposé pour référence en l'étude de E. Bouny, ancien notaire en cette ville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un crédit de 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 7 pour cent par an et le paiement de cela devant être garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur ladite propriété avec toutes les clauses usuelles de cela et aussi l'acquéreur assumant toutes les taxes pour l'année présente A. D. de 1905 et devant payer pour l'acte de vente pardevant Andrew Hero, Jr, notaire, un dépôt de 10 pour cent doit être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 308 rue Baronne.
19 fév—19 26—mars 5 12 19 26 28

W. S. Benedict, avocat.

Denis, Danziger & Tessier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE

2126 rue Harmonie, entre les rues Saratoga et Franklin.

Succession de Mme Celia Sheridan, Veuve de Robert Carter.

No 75,212—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 28 mars 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 17 février 1905, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Toledano, Harmonie, Saratoga et Franklin, désigné par le No 11, et mesurant 30 pieds de face à la rue Harmonie sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les améliorations sont désignées par le No 2126 rue Harmonie, et comprenant un cottage simple en bois, barrière en fer sur le devant et contenant environ 4 chambres, hangar, citerne, etc.

Une bonne résidence ou un placement payant.

Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a à un crédit de 1 an, la portion de crédit devant être représentée par un billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui même endossé portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée et la police transférée au porteur du billet, et l'acquéreur devant payer au-dessus de montant de son enchère les taxes dues et exigibles en 1905; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant E. A. Parsons, notaire, aux frais de l'acquéreur

L. R. Hoover, avocat
25 fév—25 26—mars 5 12 19 26 28

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Envoyant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards

DE 1905.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Pensez donc! Il ne Coûte que 1 3/8 Cent par Jour, Etant à $6 00 pour 365 Jours.

Prix local, $6.00 par express, $6.40, expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL.

PRIX $1.00, y Compris l'Affranchissement.

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs délinquants.

SOARDS DIRECTORY CO., LTD., Editeurs, Chambres 25 et 26, 606 Allée Commerciale, coin de la rue Camp.

21fév

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, Dossier No 75,278, dans l'affaire de la succession de John F. G. Kranz, ledit ordre daté et signé le 23 février 1905, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 30 mars 1905, la propriété ci-après décrite:

1° Un lot de terre avec les bâtisses, dans l'ilot borné par les rues Rousseau, Première, Deuxième et Tchoupitoulas, mesurant 45' 7" 4"' de face à la rue Première, sur une profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Rousseau de 125', desquelles deux rues il forme l'encoignure, les bâtisses sur lequel sont connues comme le No 2408 rue Rousseau et consistant d'un cottage simple.

2° Le lot avec les bâtisses dans l'ilot borné par les rues Rousseau, Première, Deuxième et Division, formant l'encoignure des rues Rousseau et Première, et désigné comme lot A sur un plan par C. Uncas Lewis, annexé et un inventaire en ceci et lequel lot mesurant 101 pieds, 8 pouces de face à la rue Première sur 118 pieds; 3 pouces, 4 lignes de profondeur et façade à la rue Rousseau et entre lignes parallèles, les bâtisses sur lequel sont connues comme le No 2405 rue Rousseau et consistant en un cottage résidence élevé.

3° Un lot de terre avec les bâtisses dans l'ilot borné par les rues Saraparu, Rousseau, Philip et Tchoupitoulas, désigné comme lot B, sur un plan par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, annexé à un inventaire en ceci, et d'après ledit plan le lot B mesurant 74 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Saraparu sur une profondeur entre lignes parallèles de 95 pieds; les bâtisses sur lequel sont connues comme les Nos 449 à 457 rue Saraparu, et consistant en une rangée de demeures en briques.

Le tout desquelles propriétés sont plus complètement décrites dans l'inventaire enregistré en ceci, et sur les plans référés, annexés à l'original dudit inventaire pardevant John Watt notaire, le 13 février 1905, et étant les propriétés premièrement, deuxièmement et septièmement décrites en ceci.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un et deux ans, représentée par des billets de l'acquéreur, stipulant de porter 8 0/0 par an d'intérêt, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs payant au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes pour l'année 1905, payant pour les actes de vente pardevant John Watt, notaire, et déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 308 rue Baronne.

Buck, Walshe & Buck, avocats.
26 fév—26—mars 5 12 19 26 30

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Adolph Ducas.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 75,463—Division B—Attendu que Adolph Dugué administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Adolph Ducas, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. Ernest T. Florance, avocat.
11 mars—11 15 20

Charbon Pittsburg
Charbon Alabama,
Charbon Anthracite,
Coke de Gaz et de Fonderie

W. G. COYLE & CO.,

323 rue Carondelet, coin Union

PHONES 311, 99, 16.

Cour Succursale—4716 rue Magazine, coin Valence.

22 oct

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Joseph O. Guzman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 75,635—Division C—Attendu que Mme Odile Street, veuve de Joseph O Guzman, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph O. Guzman, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—F. Burke, avocat.
17 mars—17 21 26

Succession de F. T. Lawrence.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 75,240—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les sept jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en a) qu'ils peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Rowell T. Treen, administrateur auxiliaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. Moise & Kahn, avocats.
17 mars—1 f

Succession de Joseph Piccchia.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75,648—Division C—Attendu que Mme Delia Rapp, veuve de Joseph Piccchia, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Piccchia, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Walter L. Gleason, avocat.
15 mars—15 19 24

Succession de Dominique Keit.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 75,632—Division A—Attendu que Mme Christine Bogs, veuve de Dominique Keit, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Dominique Keit, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Walter L. Gleason, avocat.
15 mars—15 19 24

Succession de Martin J. Quigley ou Martin J Duffy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,366—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Philip Lynch, tuteur datif administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Zengel, Thomas & Suthon, avocats.
14 mars—14 18 23

Succession de Mme Maria Kothman veuve par premier mariage de Gerhardt Mayer et par deuxième mariage de Hy Riemer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — Nos 72,635 et 72,672, consolidés — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Harry G. Scherer et Mme Stella Bostick, administrateurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Edgar M. Cahn, L. R. Hoover, avocats.
9 mars—9 13 18

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

—:o:—

Annonce Judiciaire—Vente en Partage de la Succession de Eugène May—A l'Encan—

SOUS et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District Division E, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 17 janvier 1905, et signé le 23 janvier 1905, dans l'affaire intitulée Mme Mattie C. May vs Mlle Mattie May, Dossier No 74,900 de ladite cour, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, Encanteur, et aussi en vertu d'un autre ordre de ladite Cour, dans la même affaire, ledit ordre étant daté et signé le 1er février 1905, et aussi adressé à J. L. Onorato, Encanteur, et en conformité à un ordre additionnel de ladite Cour, daté et signé le 14 février 1905, dans cette même affaire, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 23 mars 1905, à midi, les propriétés foncières suivantes:

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, servitudes privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilot No 33, borné par les rues Canal, Chartres, et Douane, maintenant Iberville et le Passage de la Bourse, lequel lot formant l'encoignure desdites rues Canal et Chartres, et mesurant 23' 11" 4"' plus ou moins de face à la rue du Canal sur 50' plus ou moins de profondeur et de façade sur ladite rue de Chartres: ledit lot de terre étant désigné par le No 2 sur un plan dressé par J. Pilié, alors voyer de ville, le 13 février 1822 et annexé pour référence à un acte passé le 8 mars 1822, pardevant M. de Armas, ancien notaire de cette ville. Les améliorations comprennent le bâtisse en briques à quatre étages connue comme les Nos 101 et 103 rue du Canal à l'encoignure de la rue Chartres, occupée par la pharmacie de May, Ltd. La propriété sera vendue sujette au bail existant. Les renseignements à la vente.

2° Un autre certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilot désigné par le No 33, borné par les rues Canal, Douane (maintenant Iberville) et Chartres et le Passage de la Bourse, et désigné par le Numéro 1 sur un plan fait par Charles de Armas, voyer, le 8 mai 1850 et déposé en l'étude de Théodore Guyol, ancien notaire en cette ville, comme plan No 30. Le dit lot mesurant 25' 9" 6"' de face à la rue Chartres sur une profondeur de 97' 7" 6"' sur le côté vers la rue du Canal et 97' 0" 5"' sur l'autre côté, et 19' en largeur dans le fond, mesure américaine. Les améliorations comprennent la bâtisse en briques à quatre étages connue comme le No 115 rue Chartres. La propriété sera vendue en sus au bail existant. Les renseignements à la vente.

3° Un morceau de terre dans le septième district de cette ville, dans l'ilot No 163, borné par les rues Plum, Cinquième (maintenant Poplar) et Short et l'avenue Carrollton ladite portion de terre mesurant 105' 4" de face à l'avenue Carrollton, 275' de face à la rue Plum, 166' 6" de face à la rue Short sur 14" sur une ligne courant parallèle avec la rue Plum et vers l'avenue Carrollton, de là sur une ligne courant parallèle avec la rue Short et vers la rue Plum 60' soixante pieds de là sur une ligne courant parallèle avec la rue Plum jusqu'à l'avenue Carrollton 139' le tout d'après le plan enregistré le 7 décembre 1809 dans le bureau des transferts, livre No 175, folio 82. Cette propriété a été subdivisée par D M Brosman, député voyer de ville, d'après le plan daté le 3 février 1906. Cette propriété sera vendue d'après ledit plan dudit Brosman de la façon suivante:

Le lot A, mesurant 105' 4" de face à l'avenue Carrollton, la même largeur au travers de la ligne du fond, sur une profondeur de 130' entre lignes parallèles le tout plus ou moins. Le dit lot A formant l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Plum, ensemble avec les améliorations sur le dit lot, lesquels comprennent l'attrayante résidence moderne à deux étages connue comme le No 1306 avenue Carrollton. La maison a été dessinée et construite par Thomas Sully architecte, pour son usage personnel, et est une des meilleures résidences en cette ville.

Le lot B, mesurant 30' 2" de face à la rue Short sur 145' de profondeur, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Le lot C, mesurant 30' 2" de face à la rue Short sur 145' de profondeur, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Le lot D, mesurant 47' 4" de face à la rue Short, sur 145' de profondeur, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins. Les améliorations comprennent une magnifique bâtisse d'écurie.

Le lot E, mesurant 28' de face à la rue Short sur une profondeur de 145' entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Le lot F mesurant 29' de face à la rue Short sur une profondeur et façade à la rue Plum de 145' entre lignes parallèles, le tout plus ou moins. Ledit lot formant l'encoignure des rues Short et Plum.

4° Une certaine portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilot No 334, borné par les rues Peniston, Perrier, Prytania et Amélie, mesurant 30' 4" de face à ladite rue Peniston sur 108' 8" 4"' de profondeur entre lignes parallèles, et étant cette partie du lot B la plus près de la rue Perrier et consigné au lot A, lesquels lots A et B sont représentés sur un plan particulier annexé à un acte passé pardevant Marcel T. Ducros, ancien notaire en cette ville le 20 juillet 1886.

5° Un autre certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans ledit Sixième District de cette ville, dans l'ilot No 335 borné par les rues Peniston, Prytania, Perrier et Général Taylor, désigné par la lettre A, et mesurant 31' 10" 4"' sur la dite rue Peniston, sur une profondeur de 123' 10" 4"' sur le côté le plus près de la rue Perrier, et 123' 7" 6"' sur la ligne la plus près de la rue Prytania, le tout entre lignes parallèles, en mesure américaine, et d'après le plan et certificat d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, à la date du 1er mars 1890, annexé à et faisant partie de l'acte d'achat ci-après mentionné de ladite propriété. Ladite portion de terre est composée des portions du fond des lots 1, 2, 3 et 4, lesquels figurent aux mêmes sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 8 septembre 1864, et annexé à un acte passé pardevant Hugh Madden, ancien notaire en cette ville, le 22 janvier 1866, acquis par ledit défunt Eugène May, par achat de la "Eureka Homestead Society", d'après l'acte passé pardevant ledit ancien notaire Marcel T. Ducros, le 10 mars 1890, enregistré dans le bureau des aliénations dans le livre 132, folio 256. Les améliorations consistent en des bâtisses d'écurie.

6° Quatre certains lots à inhumation dans le cimetière de la Métairie en cette ville, maintenant étant au nom dudit défunt Eugène May, dans la section 1, étant les lots 113, 144, 97 et 96 avenue C, mesurant 12' de face sur 24' de profondeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un, deux et trois ans à l'option de l'acquéreur, avec lien de vendeur et privilège et toutes les clauses usuelles de sécurité, les paiements différés devant porter intérêt au taux de 6 pour cent par an, intérêt payable annuellement. Les acquéreurs assumant, en plus et au-dessus de leurs enchères, le coût de tous les certificats, les taxes de 1905 les primes dues, s'il y en a, sur les polices d'assurances, et de payer le pro rata de toutes les polices d'assurance non expirées de la date du passage des actes jusqu'à la date de l'expiration des dites polices d'assurances, de déposer 10 pour cent des prix d'achat au moment de l'adjudication avec l'encanteur. Les actes de ventes devant être passés pardevant M. V. Dejan notaire, aux frais des acquéreurs. Les loyers provenant de n'importe laquelle des propriétés vendues, n'appartiendront aux acquéreurs qu'à partir de la date du passage des actes de vente.

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 308 rue Baronne.

Carleton Hunt, avocat de la demanderesse.
E. J. Thilborger, John J. Finney, avocats de la défenderesse.
19 fév—19 26—mars 5 12 19 23

E. J. LOUAPRE,

233 rue Decatur.

SEULE MAISON FRANÇAISE.

Articles Divers pour Epiciers,

—Agent au Sud pour les—
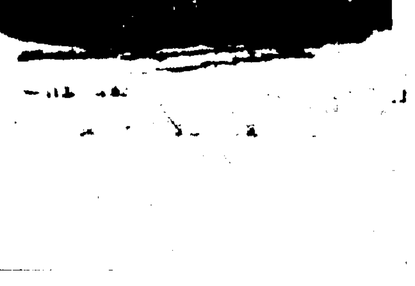
BALANCES DE HOWE.